

Christophe Horen "si nous sommes minoritaires, nous pouvons être l'aiguillon qui empêche de basculer du mauvais coté"

Article rédigé par *Antoine Besson*, le 31 mai 2012

Christophe Horen, candidat dans la 9eme circonscription des Yvelines, témoigne de son engagement et de ses valeurs sur libertepolitique.com.

Votre candidature :

Pourquoi vous présentez-vous ?

Pour porter les idées de la « vraie » droite.

Dans quelle circonscription ?

La 9° circonscription des Yvelines

Pour quel parti ?

Mouvement Pour la France.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement ?

Mon engagement en politique est clairement motivé par la volonté de défendre et promouvoir le respect de la personne humaine, en tant qu'être social, avec la dignité, la responsabilité et la liberté qui lui sont attachés.

En quoi votre candidature a-t-elle un sens dans le contexte politique actuel ?

Aujourd'hui, l'UMP, qui sera probablement le parti majoritaire de la prochaine opposition manque souvent de cohérence au sujet des grands débats sur les enjeux de société qui s'annoncent (Bachelot versus Jean-Marc Nesme, ...). Même si nous sommes minoritaires, nous pouvons être l'aiguillon qui empêche de basculer du mauvais coté.

Comment envisagez-vous votre action si vous êtes élu ?

- Promotion et mise en œuvre du programme ci-dessous si je suis dans la majorité
- Opposition totale, sans compromis, si je suis dans l'opposition.

Si vous n'êtes pas élu comment envisagez-vous la suite de votre engagement politique ?

- A court terme, il faudra trouver d'autres moyens d'expression et d'actions que le mode électoral pour s'opposer à toutes les mesures que voudra mettre en œuvre la majorité socialiste et refonder une vraie droite de convictions affirmant le primat de l'homme sur l'économie et de la culture sur la politique.
- A moyen terme, je m'engagerai dans le débat ses élections municipales de 2014. La commune est le premier niveau politique en France, c'est un échelon au niveau duquel il est possible de fédérer les bonnes volontés au service du Bien Commun (Penser global, agir local !).

Votre programme :

Dans le contexte de crise que nous traversons, comment imaginez-vous les mesures économiques à prendre pour remettre l'économie au service de l'Homme ? En particulier la finance ?

- Réduction drastique des dépenses de l'Etat permettant de réduire la pression fiscale sur les entreprises, et donc sur les salariés, ce qui permettrait de redonner de la compétitivité à nos entreprises.
- Lutte contre la fraude aux aides sociales, permettant de tendre vers un équilibre de la sécurité sociale et de la C.A.F.
- Lutte contre l'évasion fiscale et suppression des niches.
- Elaborer une nouvelle approche de la mondialisation, car l'Europe est aujourd'hui la zone économique la moins protégée au monde, en s'appuyant sur les règles de la réciprocité douanière, le respect des règles sociales et environnementales, l'utilisation de la monnaie comme arme commerciale, ni plus, ni moins, que les Etats-Unis ou les pays asiatiques.

François Hollande a proposé un programme qui annonce de nombreuses réformes de société directement liées au respect de la vie. Quelles sont vos positions sur l'euthanasie et la recherche sur les cellules souches embryonnaires ? L'avortement ?

- Non à la légalisation de l'euthanasie, accentuation de ce qui a commencé pour le développement des soins palliatifs.
- Interdiction de la recherche sur les cellules embryonnaires
- Définition d'un statut juridique de l'embryon.
- Développement de solutions alternatives à l'avortement.

Le Président entend également réformer le mariage civil pour l'ouvrir aux personnes de même sexe. Le ministre de la famille a déjà pris des engagements allant en ce sens. Cela ouvrirait bien évidemment la porte à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Comment vous situez-vous par rapport à ces débats ?

Pas de droit à l'enfant mais droit de l'enfant à avoir un père et une mère, d'où :

- Opposition totale au mariage de paires homosexuelles et à fortiori à l'adoption
- Remise en cause des règles permettant l'adoption par des célibataires.

L'Education nationale est en échec depuis de nombreuses années. En partie parce que cette institution est le siège d'une idéologie permissive, égalitariste et dépassée ; mais aussi parce qu'elle privilégie le « pédagogisme » sur la transmission des savoirs. Quelle est votre analyse et comment redresser la barre ?

Il n'y a pas d'avenir commun sans mémoire commune. Ainsi l'école doit redonner toute sa place aux enseignements fondamentaux que sont l'histoire et l'étude de notre langue, afin de faire partager un véritable sentiment d'appartenance, principe de base de toute vie en société.

A l'école primaire, abandon complet des méthodes globales et semi globales d'enseignement de la lecture.

Au collège, si l'effectif est suffisant, offrir aux familles le choix de classe non mixtes.

Dans l'enseignement supérieur, à côté de l'université, développement de filières d'enseignement professionnel par alternance, en collaboration avec les syndicats professionnels afin de parfaire l'adéquation entre enseignement et besoins des entreprises.

La gestion de l'Education nationale est actuellement très centralisée ce qui peut-être un frein à l'attention aux enfants sur le terrain. Qu'en pensez-vous ?

Seule l'instauration du chèque scolaire, avec un système de diplômes nationaux et de contrôles par une autorité de l'Instruction publique, peut assurer une véritable autonomie des établissements et rendre la liberté aux familles. Choix laissé aux directeurs d'établissement dans le recrutement des enseignants. Il faut recentrer l'Etat sur ses missions régaliennes

La France est en situation de crise et face à un impératif de mise en adéquation de ses dépenses publiques (55% du PIB) avec ses ressources publiques (45% du PIB). Pourtant elle a l'une des administrations étatiques les plus lourdes d'Europe et ses missions, effectifs et structures n'ont pas évolué malgré la décentralisation et le changement du monde environnant. Les Français la ressentent aujourd'hui comme de moins en moins efficace et de plus en plus contraignante. Comment selon vous serait possible la recherche d'un nouvel équilibre qui ne se traduise pas tout simplement par un surcroît d'effectifs et un surcroît d'impôts, mais un allègement et une plus grande efficacité ?

Aujourd'hui, la France a besoin d'une grande réforme de décentralisation, qui veillerait particulièrement à l'équilibre entre communes et EPCI (communauté de communes, d'agglomération), source actuelle de grands gaspillages.

La famille est cellule de base de la société. Sa définition légale est cependant de plus en plus floue. Comment dans ce contexte définiriez-vous la politique familiale ?

La politique, par nature, n'est pas là pour assurer des petits bonheurs individuels, mais pour éviter des grands malheurs collectifs. De ce fait, la politique familiale doit être pensée en vue de permettre aux familles de remplir leur mission d'éducation et de transmission.

Quel est son but ? Que préconisez-vous comme mesures pour protéger les familles en France, les encourager dans leur œuvre d'éducation et de préparation de l'avenir, leur rendre justice ?

- Liberté de choisir l'école de ses enfants par l'instauration du chèque scolaire
- Recentrer le système d'allocation familiale sur sa mission première qui est de compenser les charges liées à la famille et ne pas se servir du budget de la C.A.F pour financer la politique sociale.

Comment selon vous devrait se concrétiser la priorité aux plus pauvres (en matière de retraites, logements et santé par exemple) ?

- Favoriser l'accès à la propriété du logement familial
- Encadrement sévère du crédit à la consommation, cause fréquente de situation d'endettement irraisonné (ce que j'ai constaté en étant représentant UDAF au sein du Centre Communal d'Action Sociale

Les libertés religieuses et de conscience sont des piliers de notre République. Ces deux principes s'incarnent souvent dans une bonne pratique de la laïcité sur le plan politique. Pourtant ce terme est ambigu et au cœur de bien des débats. Comment définiriez-vous la laïcité et comment s'applique-t-elle en politique ?

La laïcité est tout simplement l'application à la société du « rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. Ce n'est nullement une mise au ban des convictions religieuses de chacun. La difficulté actuelle vient principalement de la croissance en France de l'Islam qui méconnaît cette distinction des pouvoirs. La liberté de conscience est un droit fondamental de la personne humaine mais il peut être licite de la contenir si

elle représente un risque pour l'équilibre de la société. Ainsi, la lutte contre la polygamie et autres usages contraire à la dignité de l'homme (et quand je dis homme, je pense surtout aux femmes !) tels que le mariage forcé doit être menée sans hésitation, mais dans le respect de chacun.